

Violences socio-économiques et pardon

Une voix chrétienne

Ignace Berten
Charleroi, 15 octobre 2009

Dans le cadre de cette semaine de la paix, dont le thème porte sur les violences socioéconomiques, le GRAIR nous invite à réfléchir sur le pardon en lien avec ces violences. Ce lien n'est cependant pas évident.

Une précision est nécessaire pour introduire ma réflexion. Le pardon est une réalité multiple et complexe : il y a d'un côté le don ou l'offre du pardon, de l'autre la demande de pardon. Ici je ne toucherai que la première démarche : l'offre de pardon. Par ailleurs, le pardon est pensé d'abord comme acte et démarche personnels : « je pardonne ». Dans l'ordre collectif, il y a aussi place pour le pardon. Ainsi assez tôt après la guerre, les évêques polonais ont fait une démarche vis-à-vis des évêques allemands en leur offrant le pardon et en les invitant à un chemin de réconciliation. Mais il faut encore distinguer entre, d'une part, des événements violents et déterminés (la guerre, la shoah), qui peuvent ou non ouvrir à des démarches de pardon et de réconciliation, et des situations structurelles, comme les violences socioéconomiques. Il est clair qu'entre ces différentes situations, il n'y pas identité de démarche de pardon, il y a cependant des analogies. Et dans le dernier cas, les violences socioéconomiques, la place possible du pardon est certainement moins claire.

« Pardonne-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés. » Cette prière, le chrétien la formule chaque jour. De cette prière retenons ici deux choses, afin d'y réfléchir : le pardon est fondamental dans la foi chrétienne et il a rapport à Dieu.

1. Le pardon

Bien qu'il soit difficile, le pardon est une condition d'une existence humaine authentiquement accomplie. Il ne s'agit pas d'une démarche spécifiquement chrétienne, même si, certainement, le pardon prend une couleur propre à partir de l'Évangile.

Du point de vue psychologique, moral et spirituel, le pardon est un travail sur soi, un chemin qui peut être long, souvent difficile, et qui demande du temps. Ce travail sur soi peut être personnel ou collectif, à partir des blessures dont on est victime. Et il y a des situations de blessures très graves et profondes, où on peut vivre une sorte d'impuissance à pardonner, une impossibilité.

Lors de l'attentat terroriste de Londres, le 7 juillet 2005, il y avait parmi les victimes une jeune femme, Jenny, fille de Julie Nicholson, prêtre anglicane, vicairie dans une paroisse de Londres. Huit mois après la mort de sa fille, elle demande à être déchargée de sa responsabilité pastorale : « Il m'est très difficile de me trouver à l'autel, de

célébrer l'eucharistie, et d'animer les gens dans des termes de paix et de réconciliation, alors que je m'en sens moi-même très éloignée. » Le pardon suppose qu'on ouvre l'espace à la douleur, qu'on lui laisse le temps. Il est un chemin, qui peut être long. Parfois celui de toute une vie. Mais il faut aussi savoir la direction qu'il faut suivre sur ce chemin.

Deux observations à partir de ce témoignage. Julie Nicholson a conscience de ce que maintenant elle est incapable de pardonner. Elle ne déclare pas qu'elle ne veut pas pardonner, ni qu'elle sera toujours incapable de le faire. Elle a demandé de suspendre sa responsabilité pastorale tant qu'elle ne peut accomplir ce chemin du pardon. Certains, par contre, disent clairement qu'ils ne peuvent pas et qu'ils ne veulent pas pardonner, ou qu'ils ne veulent en aucun cas accepter une demande de pardon de l'autre. D'un côté, c'est le sentiment d'avoir du chemin à faire, d'être le sujet d'un appel auquel on n'est pas ou pas encore capable de répondre ; de l'autre, c'est l'affirmation que le pardon ne peut avoir aucune place en rapport à tel acte, tel événement ou telle situation collective. Les deux attitudes sont radicalement différentes.

Dans l'expérience tragique et l'expression de Julie Nicholson se révèle, par ailleurs, une dimension fondamentale de l'attitude de pardon. Spontanément, on pense le pardon en relation avec une personne déterminée, un visage connu à partir d'une relation vécue comme une grave agression. Or ici, l'auteur du mal fait est un ou des terroristes inconnus, avec lesquels Julie Nicholson n'a jamais eu de relation personnelle, et qui ne lui ont voulu personnellement aucun mal. De plus ils sont morts. Le pardon n'est donc pas en lui-même rétablissement d'une relation interpersonnelle brisée. De quelque manière, il n'est pas essentiellement de l'ordre de la relation personnelle : il est fondamentalement une attitude intérieure, une attitude du cœur, une attitude morale et spirituelle. Le pardon est le contraire de la haine. On peut être habité par la haine alors même qu'il n'y a pas une personne concrète ou même un groupe de personnes déterminées qui soit l'objet de cette haine.

Le pardon est guérison de la blessure profonde du cœur ; il permet d'accéder d'abord à la paix intérieure : il réconcilie avec la vie, et par là il restaure une relation positive aux autres.

L'exemple de Julie Nicholson, par ailleurs, nous met déjà sur la voie du rapport entre pardon et violence collective.

2. Le chemin de guérison

Le pardon est fondamentalement chemin de guérison : guérison personnelle et collective, guérison des relations.

Cette guérison a besoin de vérité : reconnaître et dire la blessure. Au niveau personnel, ce n'est pas toujours facile. Au niveau collectif, la violence demande à être reconnue en tant que telle : la violence subie n'est pas un effet du hasard, ou de la nature, ou de mécanisme qui seraient une loi de l'économie à laquelle on ne pourrait rien. Il y a objectivement situation d'injustice, d'exploitation, et des responsabilités sont engagées.

Dans cette situation de souffrance, il s'agit de chercher un chemin de maîtrise des sentiments qui sont source d'attitudes de vengeance. Le « tu ne haïras pas ton prochain » s'impose comme exigence éthique. L'agressivité est une des composantes de la personnalité, source de force, de résistance. L'enjeu est de l'empêcher de nuire à l'autre.

De ce point de vue, les chemins de la non-violence sont une ressource importante. Il s'agit bien d'un chemin, d'une manière de se construire progressivement soi-même, de façon personnelle, mais aussi collectivement ou communautairement. La non-violence est l'acquisition progressive d'une maîtrise de soi, de son comportement et de ses attitudes fondamentales. Face à la violence ou à l'injustice de l'autre, il faut pouvoir résister : le mal doit être reconnu comme mal, et dénoncé, mais en maîtrisant et limitant sa propre agressivité. Gandhi nous a montré la fécondité historique de ce chemin. L'objectif de la non-violence est de faire en sorte qu'il soit possible de vivre avec l'autre dans la dignité en établissant des rapports qui soient justes.

Le chemin du pardon demande qu'on cherche le dialogue, la rencontre dans la vérité. Du point de vue collectif, il s'agit d'aider l'adversaire, l'oppresseur, à reconnaître l'injustice et la violence dont il est l'instrument, peut-être plus ou moins inconsciemment.

Souvent, trop souvent, on entend dire : il n'y a pas de pardon possible si l'auteur du mal ne demande pas pardon, s'il ne reconnaît pas sa faute. Il est vrai que le pardon ne s'accomplit pleinement ou ne porte tous ses effets et ses fruits que dans la réciprocité qui conduit à la réconciliation, quand celui ou ceux qui sont à la source du mal infligé s'en reconnaissent les auteurs et reconnaissent leur propre responsabilité en demandant pardon ou, collectivement et plus fondamentalement, en reconnaissant l'injustice et en s'ouvrant à la négociation pour y remédier effectivement. Mais la réconciliation, c'est-à-dire la possibilité de vivre ensemble dans la dignité, n'est pas possible s'il n'y a pas d'abord attitude de pardon.

3. La réconciliation

Pardon et réconciliation ne s'identifient pas. La réconciliation est le fruit et le plein accomplissement du pardon.

Le pardon offert n'enjambe pas la question de la justice : si la justice a été blessée, le chemin du pardon et de la réconciliation suppose qu'autant que faire se peut il soit remédié à l'injustice commise. La réconciliation rétablit le lien, la relation positive, et collectivement ouvre le chemin d'une justice plus grande, de telle sorte que le passé blessé et douloureux cesse de peser sur le présent, et que ce qu'il en reste de conséquences ne s'oppose pas à un effort commun de justice. Le passé n'est jamais oublié, – qu'on pense à la traite des esclaves en Afrique, – mais par le pardon et la réconciliation, s'il y a une volonté réciproque, il peut être surmonté : au lieu du ressentiment portant sur le passé, la volonté commune d'un présent et d'un avenir plus juste. Il va de soi que, en ce qui concerne l'Afrique, pour retenir cet exemple, nos rapports économiques et politiques actuels et nos pratiques de coopération, ne répondent pas à ces exigences.

Par rapport aux violences socioéconomiques, si on parle de pardon, il faut aussi parler de rapports de force et de conflit. Dans les situations de violence, qu'elles soient socioéconomiques ou politiques, les deux étant souvent liés, une attitude de pardon ne signifie pas absence de lutte et donc de conflit. Les relations économiques et politiques sont aussi toujours des rapports de force. Les situations injustes ne changent pas seulement par les sentiments et les bonnes volontés. La non-violence active n'est pas une passivité : elle est l'établissement d'un rapport de force, et par là elle est aussi, en quelque sorte, une violence mesurée et maîtrisée. Dans un premier temps en tout cas, elle cherche à imposer les conditions d'une négociation. Qu'on pense à la grève.

Du point de vue chrétien, les évangiles montrent clairement que l'attitude non-violente de Jésus et la force de son pardon (sur la Croix : « Pardonne-leur, ils ne savent pas ce qu'ils font »), n'empêchaient nullement une pratique de dénonciation et de confrontation, impliquant une part de violence dans la parole.

L'attitude de pardon demande qu'on laisse toujours le chemin ouvert dans l'espérance : je ne puis me résoudre à dire que la rencontre, la réconciliation et la coexistence paisible sont à jamais impossibles. L'imprévu, ce qui apparaît incroyable même, est possible. Ne pas oser le croire le rend impossible. En 1950 Schuman et Adenauer ont osé croire que, au-delà du conflit, du dernier conflit et du conflit séculaire, entre Allemagne et France, un chemin de réconciliation fondé sur un pardon réciproque était possible. Pour la majorité des populations, c'était impossible, impensable. Ils y ont cru, ils l'ont commencé, et la réconciliation s'est faite.

La démarche de pardon et de réconciliation est presque toujours un chemin difficile. Pour le croyant, la prière peut y aider. Moment de recueillement, de retour possible sur soi, de volonté de présence devant Dieu. Par là, la prière peut favoriser un chemin de vérité sur soi et en même temps d'apaisement des sentiments et des ressentiments. Parce que la prière pacifie, elle ouvre aussi à l'autre, à la rencontre quand la démarche est difficile. Et cette prière n'est pas seulement personnelle : la célébration qui, dans des situations de violence, ouvre au pardon peut jouer un rôle déterminant.

4. Et le pardon de Dieu ?

Dans les évangiles, de multiples paraboles disent que Dieu est le premier à offrir le pardon ; mais elles disent en même temps que si celui-ci n'ouvre pas en réponse à une attitude de pardon des uns vis-à-vis des autres, d'une certaine manière le pardon de Dieu ne peut porter tous ses effets.

Mais qu'est-ce que cela signifie pour nous du point de vue collectif et des relations socioéconomiques ? Fondamentalement, c'est oser croire, avec Dieu, que l'histoire n'est jamais fermée, qu'elle n'est pas déjà écrite. Et que donc nous sommes acteurs de l'histoire, une histoire de libération.

Avec Jésus et avec Dieu, nous avons à partager l'espérance du prophète Isaïe :

« Ce jour-là, une chaussée ira d'Égypte en Assyrie. Les Assyriens viendront en Égypte et les Égyptiens en Assyrie. Les Égyptiens adoreront avec les Assyriens.

Ce jour-là, Israël viendra le troisième, entre l'Égypte et l'Assyrie. Telle sera la bénédiction que, dans le pays, prononcera le Seigneur, le tout-puissant : "Bénis soient l'Égypte, mon peuple, l'Assyrie, œuvre de mes mains, et Israël, mon patrimoine" » (Is, 19,23-25).

Isaïe annonce l'heureuse réconciliation des ennemis de toujours ; il annonce l'impensable. Cet impensable, il s'agit de le commencer. Quand à la synagogue de Nazareth, Jésus, en lisant Isaïe, annonce une année de grâce, il se réfère à l'année jubilaire, année où on redistribue les terres, où on remet les dettes et où on délie les liens de servitudes, autrement dit où on déconstruit les relations socioéconomiques perverses pour rétablir l'égalité et la participation de tous dans la dignité. Jésus déclare : ici et maintenant, cela peut s'effectuer, et il en montre le chemin en remettant debout ceux que le système écrase par le mépris et l'exclusion. Les évangiles montrent aussi qu'une telle pratique ne va pas de soi, qu'elle est conflictuelle parce qu'elle va à l'encontre de multiples intérêts. Mais ils nous disent aussi qu'il n'y a pas de révolution immédiate, qu'il faut à la fois force et patience dans le temps long de l'histoire. Cette patience doit être portée par l'attitude de pardon en vue de la réconciliation, qui elle est création d'un nouvel ordre des choses, de justice et de dignité pour tous, dont il s'agit dès à présent de commencer à créer les conditions.

Gardons mémoire des ouvriers qui, au XIXe s., se sont risqués dans les premières grèves, les premières caisses de résistance, les premières mutuelles pour changer les rapports sociaux en mettant en place la dynamique collective qui conduira à la protection sociale, conquête majeure, toujours fragile et menacée. Face à la brutalité du premier capitalisme industriel, ils n'avaient apparemment aucune chance. Mais ce sont eux qui avaient raison. Et fondamentalement, leur mouvement a été porté par la non-violence, qui est une forme du pardon, c'est-à-dire de la reconnaissance de ce que l'adversaire est un être humain à part entière, et que l'objectif est de pouvoir vivre en vérité avec lui.